

Cheval Québec, organisme sans but lucratif, est responsable de la promotion, du développement et de la régulation de l'activité équestre au Québec. L'organisme regroupe plus de 19 000 membres et une centaine d'associations à travers le Québec.

Travailler à Cheval Québec, c'est faire partie d'une équipe dynamique et participer activement à la vie de l'organisme.

Catégorie d'emploi : Technicien

Titre d'emploi : Agent du service à la clientèle

Statut : Poste régulier, temps complet – 35 heures

Entrée en fonction : 10 janvier 2023

Sommaire des tâches

La personne détenant ce titre d'emploi informe, oriente et dirige la clientèle en :

- Répondant aux demandes d'information générale reçues ou en les dirigeant vers la personne responsable ;
- Recevant et transférant les diverses communications aux personnes concernées
- Identifiant et évaluant les besoins des clients pour atteindre la satisfaction ;
- Rédigeant des rapports périodiques sur les problèmes liés au service à la clientèle ;
- Soutenant les demandes d'adhésion et d'affiliation ;
- Assurant la liaison entre la clientèle et le courtier en ce qui a trait aux demandes et réclamations d'assurances ;
- Assurant le suivi administratif des programmes d'apprentissage et l'envoi des brevets;
- Assurant la liaison avec le RLSQ pour la préparation et l'expédition des commandes
- Ouvrant et distribuant le courrier
- Préparant les envois postaux
- Apportant son soutien aux autres activités de l'organisme si requis par la direction générale.

Compétences requises

- Diplôme d'études collégiales (DEC) dans un domaine connexe à l'emploi et avoir deux années d'expérience pertinente dans un domaine connexe à la classe d'emploi. Toute expérience pertinente pourra être considérée ;
- Maîtriser l'environnement Office
- Excellente maîtrise du français et de l'anglais.

Condition de travail

Lieu de travail : Télétravail et lieu physique 7665 boul. Lacordaire, Montréal (Qc) H1S 2A7

Salaire : Selon la convention collective en vigueur, entre 23,19 \$ / h et 28,83 \$ / h

Autres avantages :

- Assurance collective
- REER Collectif (4%) après la période de probation
- 12 jours de maladie par an monnayables si non pris
- Journées entre Noël et le Jour de l'an chômées et payées
- Temps supplémentaire à temps et demi après 40 h par semaine, monnayable ou en reprise de temps

Les candidats doivent faire parvenir leur curriculum vitae et lettre de motivation à l'attention de Madame Laure Chazerand, agente administrative à la direction générale, au plus tard le **4 décembre 2022** par courriel : lchazerand@cheval.quebec

Seuls les candidats retenus seront contactés pour une **entrevue** qui aura lieu dans les semaines du **5 et du 12 décembre 2022.**

(Le masculin est utilisé pour alléger le texte.)